

La Champagne au temps de Rachi

par Patrick Demouy

Le contexte champenois dans lequel Rachi a vécu est marqué par des enjeux politiques, un dynamisme économique naissant et une intense vie spirituelle, à une époque bien antérieure aux premières persécutions contre les juifs.

■ Dans la seconde moitié du XI^e siècle, la Champagne est une expression géographique (*Campania*, qui désigne une vaste plaine aux champs ouverts) mais pas une entité politique ou administrative. Il serait anachronique de raisonner en terme de province ou de région, car il s'agit encore d'un espace morcelé entre différents seigneurs. Ce qui fait toutefois son unité est son appartenance au royaume de France, plus exactement à la marge orientale de celui-ci. Depuis le partage de Verdun (843), la frontière suit approximativement la vallée de la Meuse ; la Champagne médiévale vit un face à face avec l'Empire germanique qui lui est plus profitable que néfaste. Il facilite échanges et contacts (Rachi, étudiant à Worms et Mayence est un exemple), les conflits étant alors peu nombreux sur le front de l'Est. Il n'empêche que c'est une région stratégique qui garde sur son flanc le cœur du domaine capétien. Le roi a donc tout intérêt à ne pas en perdre le contrôle, d'autant plus qu'elle est sillonnée par des axes de circulation dont la valeur ne s'est pas démentie depuis l'époque romaine.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'hostilité vigilante qui caractérise les rapports entre le souverain et un lignage issu des comtes de Vermandois et de Blois. Une habile stratégie matrimoniale et des héritages opportuns ont concentré en 1022, sur la personne d'Eudes II, un ensemble considérable de comtés (Tours, Blois, Chartres, Châteaudun, Provins, Meaux, Troyes et une partie de Reims) prenant l'Île-de-France en écharpe, ce qui est perçu comme une menace par Robert le Pieux. L'opposition se cristallise d'abord sur Reims, dont le roi réussit à confier les droits comtaux à l'archevêque, un fidèle dont il peut en principe orienter l'élection. Le sacre d'Henri I^{er} à Reims en 1027 est la claire manifestation que la ville est royale. La mort d'Eudes II en 1037 ralentit la montée en puissance de sa famille qui se partage l'héritage entre Loire et Champagne, Thibaud I^{er} là, Etienne puis son fils Eudes III ici. Mais ce dernier ayant quitté le royaume pour tenter l'aventure de la conquête de l'Angleterre en 1066, Thibaud refait l'unité du patrimoine, après avoir épousé Adèle, qui lui a apporté le comté de Bar-sur-Aube. Cette acquisition, ouvrant des relations avec la Bourgogne, confirme un centre de gravité méridional pour les Thibaudiens, tandis que le roi a profité de la division et de la succession pour marquer encore des points au Nord ; au début des années 1060 l'archevêque Gervais, rachetant la résidence qu'il avait conservée sur la butte Saint-Nicaise, expulse définitivement de Reims le comte Eudes III qui, en 1065, cède à l'évêque les restes du comté de Châlons. Cette ville devient alors une place royale, dont la fidélité ne devait pas se démentir pendant tout le Moyen Âge et au-delà.

À Troyes, par contre, le pouvoir temporel de l'évêque est limité et le comte a les coudées franches, d'autant plus qu'il choisit le prélat dans une famille sûre. Il faut donc bien distinguer une Champagne « royale », avec les principautés ecclésiastiques de Châlons et Reims (qui par les institutions diocésaines et les relations féodales se rattache les Ardennes) et une Champagne « comtale », qui regarde vers la Loire (famille oblige) et la Bourgogne. Après la mort de Thibaud I^{er} (1089/90) – suivie d'un nouveau partage – et le bref intermède d'Eudes IV (+ 1093), Hugues est le premier à prendre dans ses actes le titre de comte de Champagne (et plus uniquement comte de Troyes, comme ses prédécesseurs). C'est un indice qui montre que les dominations patiemment rassemblées par la famille commencent à prendre la consistance d'une principauté. La thèse de Michel Bur a bien montré que cette affirmation est l'affaire du XII^e siècle, avec Thibaud II (1125-1152), tirant parti des grands courants d'échanges internationaux qui le traversent, pour unifier son comté le long d'un axe dynamique.

Il ne faut donc pas commettre d'anachronisme, l'apogée des foires de Champagne, telles qu'elles sont restées dans la mémoire collective (en particulier la continuité cyclique Lagny – Bar-sur-Aube – Provins – Troyes) est postérieure à Rachi. Cela dit, il est certain que de son temps, la région connaît déjà une belle expansion, dans le cadre de la croissance démographique, lente mais continue, qui affecte l'Occident et en particulier ce territoire attractif et fréquenté. Le sol léger de la Champagne crayeuse, facile à travailler sans équipement perfectionné, se prête à la mise en valeur. Des premiers essarts sont signalés dès les années 1030. Avant 1063, Thibaud I^{er} fonde un village de défrichement à Charleville, entre Sézanne et Montmirail, et à la fin du siècle, se multiplient dans les chartes les mentions d'hôtes et d'aubains, c'est-à-dire de nouveaux venus, « étrangers », qui ont reçu des lopins à mettre en culture. Les forêts sont grignotées, la céréaliculture occupe les vallons secs, les troupeaux de moutons les savarts et la vigne les coteaux. L'expression « vin de Champagne » n'existe pas, il porte le nom de son terroir ou de la ville proche qu'il approvisionne (c'est un vin léger qui voyage et se conserve mal, qu'il faut boire jeune).

■ **Emplacement de l'ancien cimetière juif de Troyes**
connu sous le nom de « Champs-aux-juifs »
représenté en 1778 [extrait de l'*Atlas des propriétés de l'hôpital Saint-Nicolas* dressé par Delion, notaire et tabellion].

Archives départementales de l'Aube, fonds des hôpitaux réunis de Troyes, 48 H 313, f° 33, cliché Noël Mazières.